

Communication officielle

N° 2 – 2021

22 février 2021

Assemblée des délégués ASF 2021

Conformément à la décision du Comité central de l'ASF, l'AD ordinaire aura lieu le samedi 29 mai 2021 à la Maison des Sports à Ittigen. En fonction de l'évolution de la pandémie, la réunion se tiendra physiquement, virtuellement ou par écrit.

Les motions doivent être soumises au Secrétariat général de l'ASF avant le 3 avril 2021. Les clubs ont également le droit de présenter des requêtes. Le texte original est disponible sur le site de l'ASF sous la rubrique "Communications officielles".

Communication de la Commission de jeu

Quelles sont les prochaines étapes dans l'organisation des compétitions

- **Répartition des groupes juniors, juniors féminins et seniors**

Les répartitions des groupes pour le tour de printemps seront publiées sur le site web de l'AFBJ au plus tard le 26 février 2021.

Fin février 2021, le Conseil fédéral informera sur la poursuite de l'assouplissement en rapport avec la pandémie. Sur la base de ces informations, la Commission de jeu de l'AFBJ décidera de la suite de la procédure lors de sa réunion du 2 mars 2021 et fournira ensuite des informations.

- **Actifs et dames**

Les 3 équipes supplémentaires réinscrites pour la 5^{ème} ligue ont pu être intégrées, car il y a eu également 3 retraits. L'équipe réinscrite pour la 4^{ème} ligue féminine ne peut malheureusement pas être intégrée, car il n'y a pas de retrait.

Fin février 2021, le Conseil fédéral informera sur la poursuite de l'assouplissement en rapport avec la pandémie. Sur la base de ces informations, la Commission de jeu de l'AFBJ décidera de la suite de la procédure lors de sa réunion du 2 mars 2021 et fournira ensuite des informations.